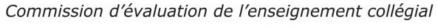
# Rapport d'évaluation

Deuxième évaluation du programme de Sciences humaines (300.01) conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)

au Collège Dawson

Mai 2002





# Introduction

La Commission a procédé à une première évaluation du programme de *Sciences humaines* du Collège Dawson en février 1997. Elle avait formulé six recommandations portant sur la prise en compte des objectifs du programme par le corps professoral, l'articulation du programme, les mesures d'accueil et d'intégration, l'équivalence des cours dispensés par plus d'un professeur, le suivi systématique du cheminement des élèves et les responsabilités des intervenants associés au programme. Elle concluait que le programme ne devait plus être offert dans les mêmes conditions et que le programme modifié devait être réévalué.

Le 11 juin 2001, le Collège transmettait à la Commission un rapport d'autoévaluation du programme. Un comité<sup>1</sup> d'experts a analysé ce rapport et effectué une visite au Collège, les 15 et 16 novembre 2001. Cette visite a permis d'approfondir les principaux éléments du rapport d'autoévaluation par des échanges avec la direction du collège, le comité d'évaluation du programme, divers groupes de professeurs<sup>2</sup> et des élèves.

Le présent rapport énonce les conclusions auxquelles en est arrivée la Commission au terme de ses travaux. Après une brève description du programme et quelques commentaires sur le processus d'autoévaluation, le document expose les résultats de l'évaluation du programme selon les quatre critères retenus : la cohérence du programme, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement, l'efficacité du programme et la qualité de la gestion du programme. La conclusion résume l'appréciation globale du programme.

<sup>1.</sup> Présidé par la commissaire, M<sup>me</sup> Louise Chené, le comité de visite était composé de M<sup>me</sup> Ninon St-Pierre, co-directrice des études du Collège dans la Cité de la Villa Sainte-Marcelline, M. Roch Hurtubise, professeur au Département de service social de l'Université de Sherbrooke et M. John Keyes, coordonnateur de l'évaluation institutionnelle au Collège régional Champlain. M<sup>me</sup> Sonia Grenon, agente de recherche à la CEEC, agissait comme secrétaire.

<sup>2.</sup> Dans le présent document, le genre masculin désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.

### **Description du programme**

Le programme de *Sciences humaines* du Collège Dawson est offert à une clientèle diversifiée, se composant d'anglophones, d'allophones et de francophones désireux de poursuivre leurs études en anglais. Un peu plus de la moitié des élèves ont l'anglais comme langue maternelle. En 2000, environ deux mille six cents élèves étaient inscrits au programme. Les inscriptions augmentent depuis 1996, tout comme la proportion de filles, qui sont déjà plus nombreuses que les garçons. En 1997, la moyenne générale au secondaire des élèves du Collège Dawson était un peu plus faible que celle des élèves de tout le réseau (70 % pour le Collège Dawson comparativement à 73,7 % pour le réseau), mais cet écart diminue graduellement.

Cinq profils sont offerts aux élèves du programme : Études de l'enfance, Administration, Droit et Société, Affaires internationales, Études nord / sud. Un élève conserve néanmoins la possibilité de n'être inscrit à aucun profil. À l'automne 2000, neuf cent soixante-six élèves étaient inscrits à l'un ou l'autre des profils, soit 36 % des élèves du programme.

Tous les cours de formation spécifique ont été répartis selon deux niveaux afin de permettre une progression logique des habiletés d'apprentissage. Chaque niveau regroupe un ensemble d'habiletés particulières. Les élèves doivent avoir réussi trois cours obligatoires (premier niveau) avant de pouvoir s'inscrire à un cours de deuxième niveau, peu importe la discipline. Les cours du premier niveau permettent la transition entre le secondaire et le collégial et l'acquisition d'habiletés de niveau collégial. Les cours du deuxième niveau développent des habiletés cognitives plus complexes.

Le Collège a défini un profil de sortie en *Sciences humaines* constitué de compétences dans les six domaines suivants : connaissance, analyse, communication (en français et en anglais), habiletés d'apprentissage, habiletés de recherche, conscience sociale.

Le directeur adjoint aux programmes préuniversitaires est responsable de la supervision générale du programme. Il en assume le leadership et la gestion pédagogique et assure la liaison entre le programme et les autres instances du Collège. Le programme lui-même est administré par un coordonnateur et par un comité de programme. L'ampleur du programme explique la mise en place de plusieurs autres mécanismes de gestion et de concertation. Plus de quatre-vingts professeurs dispensent les activités d'apprentissage de la formation spécifique. Ils sont regroupés en quatre départements, administrés chacun par un coordonnateur : Économie et Géographie; Histoire, Civilisation ancienne et Religion; Psychologie et Anthropologie; Sociologie et Science politique. Chacun des cinq profils est géré par un coordonnateur et par un comité de profil. Enfin, la concertation et la

coordination au sein de la filière méthodologique sont assurées par un coordonnateur et par des comités de cursus.

# Évaluation du programme

## Le processus d'autoévaluation

L'autoévaluation du programme s'est faite en plusieurs étapes. Les enjeux et les questions d'évaluation ont été dictés par les résultats de la première évaluation, en particulier les faiblesses identifiées. Proposés par le directeur des études, ils ont fait l'objet d'une consultation auprès des professeurs. Un premier partage des responsabilités relatives à la cueillette des données pertinentes a été réalisé par le service de l'évaluation.

Interrompus dans le contexte du reno uvellement des conventions collectives, les travaux ont ensuite été repris, suivant les dispositions de la PIEP, sous la direction d'un comité d'évaluation composé de la directrice adjointe à la formation générale et à l'évaluation (remplacée ultérieurement par le directeur adjoint des études), du directeur adjoint aux programmes préuniversitaires, des coordonnateurs du programme, de professeurs et d'une coordonnatrice de projet. Le comité a nommé un sous-comité de rédaction composé de quatre professeurs.

La cueillette des données perceptuelles a été confiée à un groupe de chercheurs de l'Université Concordia. Ils ont travaillé en collaboration avec le comité de rédaction et des membres du comité d'évaluation. L'opinion des élèves et des diplômés a été recueillie à l'aide de questionnaires, et celle des professeurs l'a été au moyen d'un groupe de discussions puis d'un questionnaire préparé par le comité de rédaction.

Le comité de rédaction a confié aux coordonnateurs des profils, des départements et de la filière méthodologique la responsabilité de rédiger des rapports d'autoévaluation. Le comité a ensuite analysé ces rapports ainsi que d'autres données pertinentes alors disponibles, puis a entrepris la rédaction de son rapport. Les travaux du comité de rédaction n'étant pas terminés à la fin de son mandat, les analyses et la rédaction ont été complétées par le comité d'évaluation. Tous les professeurs ont été étroitement associés aux travaux de ces deux comités au cours de nombreuses consultations.

Le rapport, étudié par le *Academic Planning Committee* et par les membres de la direction des études, a été examiné en détail par la commission des études avant d'être adopté par le conseil d'administration. Il a été distribué à tous les professeurs du programme et largement diffusé par le biais du système informatisé de gestion documentaire du Collège.

#### Les critères d'évaluation

Le Collège a retenu les critères suivants : la cohérence du programme, la valeur des méthodes pédagogiques et des mesures d'encadrement, l'efficacité du programme et la qualité de la gestion du programme. Pour chacun de ces critères, la Commission expose ses principales constatations, souligne les points forts du programme et formule, le cas échéant, des recommandations, des suggestions ou des commentaires susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'un ou l'autre aspect de sa mise en œuvre.

#### La cohérence du programme

L'appréciation de ce critère porte sur le profil de sortie, la structure du programme, l'équivalence entre les cours, la filière méthodologique et les profils.

Le profil de sortie élaboré pour le programme de *Sciences humaines* regroupe six catégories de compétences qui préparent les élèves à des études universitaires : connaissance, analyse, communication (en français et en anglais), habiletés d'apprentissage, habiletés de recherche et conscience sociale. Les activités d'apprentissage du programme doivent permettre l'atteinte de ces compétences, peu importe le cheminement de l'élève.

La structure du programme, caractérisée par l'attribution des cours à l'un ou l'autre des niveaux d'habiletés, en assure la cohésion. L'existence d'habiletés communes aux cours de même niveau permet une intégration horizontale tandis que la progression dans l'acquisition des habiletés, des cours de premier niveau vers les cours de deuxième niveau, établit une intégration verticale. Cette articulation permet à l'élève de développer graduellement des connaissances et habiletés en lien avec les objectifs du programme.

Plusieurs moyens assurent l'équivalence entre les cours donnés par plusieurs professeurs. Les professeurs des disciplines ont élaboré des plans cadres pour tous les cours de premier niveau et un grand nombre des cours de deuxième niveau. L'usage de manuels est limité dans plusieurs cours à un seul ou à quelques titres choisis. Les départements ont adopté des politiques communes concernant les habiletés et compétences à développer, les évaluations, la quantité de lecture et la présence aux cours. D'autres mécanismes de concertation, comme les comités de cours en histoire et en psychologie, ont aussi été mis sur pied et des outils de vérification de l'application de la PIEA ont été conçus. Pour ces cours, une attention particulière est accordée à l'encadrement des nouveaux professeurs, notamment par le recours à des guides du professeur ou à des banques d'exercices.

La filière méthodologique a été revue afin de l'accorder aux directives ministérielles. De plus, les trois cours ont été définis selon une approche par compétences qui permet l'acquisition des éléments du profil de sortie. Des plans cadres ont été élaborés pour chacun des cours et un manuel commun a été choisi pour le cours *Initiation pratique à la méthodologie des Sciences humaines*. Ce cours, que les élèves suivent à la deuxième session, est préalable au cours *Méthodes quantitatives en Sciences humaines*. L'épreuve-synthèse est rattachée à l'*Activité d'intégration*, que l'élève réalise à la quatrième session. Ces cours respectent les directives du programme relatives à l'équivalence. Des manuels du professeur ont aussi été préparés afin d'harmoniser les contenus et les activités d'évaluation.

Les profils ont été consolidés. Chaque profil correspond maintenant à un thème développé à partir d'intérêts manifestés par un certain nombre d'élèves ou selon leurs préoccupations professionnelles. Cette approche thématique favorise le développement de liens entre les cours et entre les disciplines. La séquence des cours facilite la progression des apprentissages et l'atteinte des objectifs du programme.

De façon générale, les élèves d'un profil sont plus motivés, mieux encadrés et réussissent mieux que les autres élèves. Cependant, près des deux tiers des élèves ne sont pas inscrits dans un profil. Compte tenu de la qualité d'encadrement qu'ils offrent, du degré de motivation qu'ils suscitent et des chances de succès qu'ils procurent, la Commission *suggère* au Collège de favoriser un meilleur accès aux profils actuels et, si nécessaire, d'augmenter le nombre de profils thématiques afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes de l'ensemble des élèves et amener ainsi une majorité d'entre eux à s'inscrire dans un profil.

#### La valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement

L'examen des méthodes pédagogiques et des mesures d'encadrement porte sur la variété et l'adaptation des méthodes pédagogiques, la disponibilité des professeurs, les mesures de soutien à l'attention des élèves et le perfectionnement des professeurs.

Les méthodes pédagogiques sont variées et adaptées à une clientèle hétérogène. Les professeurs ont recours, en plus des exposés magistraux, à des discussions de groupes, des présentations audiovisuelles, des présentations d'élèves, des débats, des études de cas, des conférences, des jeux de rôles, des activités hors classe, etc. Des approches spécifiques ont aussi été élaborées pour certains cours, par exemple en méthodologie et en géographie. Les méthodes pédagogiques et les travaux des élèves prennent en compte les objectifs du programme et les habiletés du profil de sortie.

Le Collège a adopté une politique de disponibilité des professeurs. Par conséquent, ces derniers offrent en moyenne 7½ heures de disponibilité par semaine. Les élèves peuvent consulter l'horaire de disponibilité des professeurs aux kiosques d'information et sur le site internet du Collège.

La Commission souligne d'ailleurs le professionnalisme et la générosité des professeurs, très appréciés par leurs élèves. Ils ont développé une attitude enthousiaste à l'égard du partage et de la collaboration qui s'est avérée propice à la réalisation de l'approche programme.

Les mesures de soutien des élèves sont variées : services offerts par les aides pédagogiques individuels et par le centre d'aide, services de consultation et d'orientation, tutorat par les pairs, mentorat, etc. Toutefois, les services aux élèves ne sont pas suffisamment intégrés dans une perspective d'approche programme qui permettrait d'adapter les mesures de soutien aux besoins spécifiques des élèves de *Sciences humaines*, ce qui s'avère particulièrement nécessaire dans le contexte d'un programme qui accueille un nombre aussi élevé d'élèves. Par conséquent, la Commission *suggère* au Collège de développer des liens plus étroits entre les différents services et le programme (comme le prévoit son plan d'action), d'améliorer les mesures de repérage des élèves à risque ainsi que d'accorder à certaines mesures un caractère obligatoire pour les élèves en difficulté.

Bien que le Collège offre aux élèves anglophones qui en ont besoin un programme de mise à niveau en anglais, il ne donne pas en *Sciences humaines* de véritable session d'accueil et d'intégration. Il fait toutefois mention dans son rapport de son intention de développer un tel programme. La Commission lui *suggère* d'aller de l'avant dans ce projet et d'implanter une session d'accueil et d'intégration qui prenne en compte les besoins des élèves les plus faibles, peu importe leur profil linguistique.

Les procédures de perfectionnement favorisent de façon générale le maintien et le développement de la motivation et de la compétence des professeurs. Ils ont pu participer dans les dernières années à plusieurs activités de perfectionnement portant sur les nouvelles technologies, l'approche programme et l'enseignement de cours définis par compétences. De plus, le Collège a créé un fonds destiné à l'adaptation technologique dont certains professeurs du programme se sont prévalus. Il a aussi collaboré à la mise sur pied d'un consortium de collèges anglophones afin d'offrir un programme Performa aux nouveaux professeurs. Enfin, il prévoit mettre en œuvre des activités de perfectionnement spécifiques au programme en vue de développer en particulier les habiletés nécessaires à l'enseignement de cours définis par compétences.

#### L'efficacité du programme

L'examen de l'efficacité du programme met l'accent sur l'application de la PIEA et des politiques départementales, le suivi des élèves, ainsi que sur les taux de réussite et de diplomation.

Les plans de cours doivent être conformes à la PIEA en vigueur, aux politiques départementales et aux plans cadres. Les coordonnateurs et le directeur adjoint aux programmes préuniversitaires sont responsables de vérifier la conformité des plans de cours, notamment à partir d'une grille de vérification qui doit d'abord être remplie par chaque professeur. La vérification garantit l'organisation logique et cohérente du contenu des cours, par exemple selon les niveaux d'habiletés, et l'équivalence d'un même cours donné par plusieurs professeurs.

Le Collège a procédé à une analyse des instruments d'évaluation. La Commission l'invite à le faire de façon régulière et plus complète, ce qui permettrait d'effectuer au besoin des ajustements visant l'adéquation des évaluations et le respect des exigences prévues.

Plusieurs outils, dont le système d'information, favorisent le suivi du cheminement et des résultats académiques des élèves inscrits au programme. Le système d'information permet de produire pour chaque élève un plan d'enseignement individualisé mis à jour régulièrement qui indique les cours suivis et les cours à suivre pour chaque session. Chaque plan est examiné régulièrement par les conseillers pédagogiques. S'il révèle un problème, les élèves concernés sont invités à faire appel aux services de ces professionnels. La délivrance d'un bulletin de mi-session facilite aussi le suivi des élèves et l'identification de ceux qui éprouvent des difficultés. Enfin, les élèves qui cumulent trop d'échecs sont exclus du programme et doivent se prévaloir des mécanismes de réadmission pour poursuivre leurs études. Lorsqu'ils sont réadmis, ils font l'objet de mesures particulières de suivi afin d'assurer leur réussite.

Les données montrent une amélioration constante des taux de réussite et de diplomation, qui demeurent par contre plus bas que ceux du réseau. Par exemple, le taux de diplomation deux ans après la durée prévue, de 34 % en 1993, avait augmenté à 41 % en 1997. De plus, l'écart entre le taux du Collège et celui du réseau se rétrécit constamment.

Pour la cohorte de 1994, cet écart n'était plus que de 1% (même programme, même collège : 40% pour le Collège Dawson comparativement à 41% pour l'ensemble du réseau).

Cependant, le nombre d'élèves qui ne terminent pas le programme demeure important, malgré les mesures mises en place et l'amélioration des taux de réussite et de diplomation. Les moyens actuels ne suffisent pas pour identifier les causes des difficultés rencontrées par ces élèves ni pour leur offrir le soutien concret dont ils auraient besoin. Le plan de réussite du Collège prévoit toutefois la réalisation d'études permettant de mieux identifier les obstacles à la réussite et à la diplomation et d'élaborer les moyens les mieux appropriés pour les surmonter. De plus, chaque programme fera l'objet d'un plan de réussite spécifique. La Commission invite donc le Collège, dans la mise en œuvre de ces projets, à porter une attention particulière au programme de *Sciences humaines*, notamment à la problématique des échecs et des abandons dans ce programme.

#### La qualité de la gestion du programme

Deux aspects sont considérés pour ce critère : le contrôle de la qualité et la réalisation de l'approche programme.

Les structures de gestion favorisent le contrôle de la qualité. Ce contrôle, supervisé par le directeur adjoint aux programmes préuniversitaires, repose sur la vérification et l'approbation des plans de cours, la diffusion aux instances concernées des rapports sommaires sur l'évolution du tableau de bord du programme, l'évaluation des professeurs et l'examen des rapports annuels du programme, des départements et des profils.

Plusieurs facteurs ont permis la réalisation en *Sciences humaines* de l'approche programme. La mise sur pied de comités a favorisé le partage d'information et de connaissances entre les professeurs d'une même discipline mais aussi entre ceux de disciplines différentes. Citons à titre d'exemples les comités de cours en histoire et en psychologie ou les comités de cursus en méthodologie. La collaboration en méthodologie s'est avérée propice au développement d'une vision commune du programme, la plupart des professeurs ayant enseigné au moins une fois dans cette filière. La cohésion entre les cours d'un profil a aussi créé des liens. Les réunions régulières des instances du programme (comité de programme, départements, profils, filière méthodologique) et les journées pédagogiques ont également permis d'intensifier les contacts entre les professeurs au bénéfice de l'approche programme.

Enfin, le bulletin du programme, publié régulièrement par le coordonnateur du programme et distribué notamment aux professeurs, aux membres du comité de programme et aux membres de la direction, comble adéquatement le besoin d'information.

Par ailleurs, l'importance de la clientèle du programme est telle que le programme de *Sciences humaines* du Collège Dawson peut en soi être comparé à un véritable collège.

Dans ces circonstances, les instances habituelles de gestion d'un programme ne peuvent à elles seules assumer pleinement cette fonction complexifiée par le grand nombre d'élèves et d'intervenants. Cette situation requiert une coordination particulière. En conséquence, la gestion du programme pourrait être caractérisée par des structures administratives et des formes d'organisation qui prennent mieux en compte sa réalité et par des ressources appropriées pour lui assurer pérennité et stabilité.

#### Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission en arrive à la conclusion que le programme de *Sciences humaines* du Collège Dawson est maintenant de qualité. La Commission souligne le travail accompli par le Collège dans la révision du programme.

Les activités d'apprentissage, notamment grâce au profil de sortie, aux niveaux d'habiletés et aux profils de formation, sont bien articulées et elles suivent une séquence progressive qui facilite l'acquisition, l'approfondissement et l'intégration des éléments de contenu du programme. Des mécanismes de concertation assurent l'équivalence des cours dispensés par plusieurs professeurs et l'intégration des cours de méthodologie.

Les élèves bénéficient d'une équipe professionnelle compétente, dynamique et généreuse qui applique des méthodes pédagogiques diversifiées et adaptées. Des activités de perfectionnement maintiennent et développent la motivation et la compétence de ces professeurs. Les mécanismes de vérification en vigueur assurent le respect de la PIEA, des politiques départementales et des plans cadres. Le Collège dispose de moyens appropriés pour assurer le suivi des élèves et les indicateurs démontrent une amélioration constante de la réussite et de la diplomation. Enfin, les structures de gestion favorisent la réalisation de l'approche programme et le contrôle de la qualité.

Quelques aspects pourraient cependant être améliorés, en particulier l'instauration d'une session d'accueil, l'accessibilité aux profils et le caractère intégré des services aux élèves.

# Les suites de l'évaluation

Le Collège Dawson a accueilli favorablement le rapport de la Commission. Il a aussi informé cette dernière des actions qu'il a réalisées et de celles qu'il compte entreprendre à la suite de l'évaluation.

Des nouveaux profils thématiques ont été créés pour mieux répondre aux attentes des élèves. De plus, les règles du programme ont été modifiées de façon à accroître la rétention des étudiants à l'intérieur des profils.

Le Collège poursuit ses efforts afin de développer des liens plus étroits entre les services d'aide et le programme. Il a déjà adopté un règlement rendant certaines mesures obligatoires pour les élèves en difficulté. De plus, il prévoit améliorer le repérage des élèves à risque afin de leur offrir des mesures d'aide ciblées.

Un comité, le *Academic Planning Committee*, étudie présentement l'offre de sessions d'accueil au Collège et il étudiera l'opportunité d'en ajouter de nouvelles. Le programme *Sciences humaines* recevant plusieurs étudiants dont c'est le deuxième choix, le Collège examinera la possibilité de créer des sessions d'accueil qui faciliteront, pour ces derniers, l'accès à leur programme de premier choix.

Enfin, le Collège développera des mécanismes permettant d'analyser de façon régulière les instruments d'évaluation des apprentissages et il portera une attention particulière au programme *Sciences humaines* lors de la sélection des mesures liées à la réussite scolaire.

La Commission estime que ces actions contribueront à améliorer encore la qualité de la mise en œuvre du programme *Sciences humaines* au Collège Dawson.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président